FONDATION
TERRE SOLIDAIRE

# DOSSIER DE PRESSE

Avril 2019

Contact presse : Monet Communication – Tel. 01 47 05 09 08
Pascale Pradère - 06 03 17 19 56 - ppradere@monetcom.com

# La Fondation Terre Solidaire

## Ou comment développer des alternatives collaboratives pour le mieux-vivre des générations futures

Que celui qui ne s'interroge pas, aujourd'hui, sur la problématique environnementale de notre planète lève le doigt. Mais faisons fi des augures et évitons de tomber dans le catastrophisme. L'humain, de par sa nature, se révèle optimiste, actif et réactif. Conciliant enjeux environnementaux, sociétaux et économiques, de nombreuses initiatives ambitieuses émergent à travers le monde où des femmes et des hommes expérimentent des alternatives et de nouveaux modes de production, de consommation et de vivre ensemble. Malheureusement, trop souvent, ces projets manquent de financement, d'encadrement, de reconnaissance et de relais promotionnels.

C'est en partant de ce constat, et de l'urgence d'une transition globale, que la Fondation Terre Solidaire a été créée en 2016. Dans une optique de partage, agissant telle une pépinière, elle s'est donnée pour mission d'encourager, soutenir et fédérer les initiatives citoyennes qui favorisent des meilleures pratiques en matière d'agro-écologie, d'économie circulaire et d'énergies renouvelables. Les projets soutenus en France et à l'international ont pour caractéristiques communes d'être inspirants et transposables. La fondation entend être une « accélératrice » d'expériences en rendant visibles, et en expliquant au plus grand nombre, des démarches novatrices pouvant être multipliées au-delà de leur territoire d'origine.

« *La fondation sait qu'il est encore temps de changer les choses pour préserver les générations présentes et à venir. Sinon, pourquoi s'engager ? Le pouvoir citoyen est là, et reste primordial, pour déclencher une prise de conscience des chocs qui menacent nos sociétés. Certes, il va falloir sérieusement réfléchir à transformer nos habitudes et nos modes de vie, nos pratiques de production et de consommation mais des alternatives existent, reste à les partager* » souligne Philippe Mayol, directeur général de la Fondation Terre Solidaire. « *C'est pourquoi nous privilégions, dans le choix des projets que nous accompagnons, ceux qui participent à un changement, voire à une rupture, du modèle actuel de développement et ciblons ceux imaginés et mis en œuvre de façon collective et pouvant être reproduits à d'autres échelles ou dans d'autres régions* » poursuit-il.

La Fondation Terre Solidaire a choisi de concentrer ses démarches autour de quatre grands enjeux à savoir : favoriser des systèmes alimentaires durables, soutenir une économie au service de l'humain, développer des énergies propres et renouvelables par et pour les citoyens, promouvoir l'engagement citoyen.

Au-delà de ses actions sur le terrain, la Fondation Terre Solidaire, désireuse de construire une communauté de partage, a choisi d'accompagner de nouvelles formes d'engagement philanthropique et d'abriter des fondations voulant s'impliquer dans des projets en phase avec sa mission. La fondation accueille ainsi cinq fondations « sous égide » qui s'engagent à ses côtés autour d'une vision commune.

Reconnue d'utilité publique, la fondation rassemble des donateurs et des mécènes soucieux de trouver des solutions concrètes en faveur de la transition écologique, économique et sociale. Elle a obtenu, en octobre 2018, le Label IDEAS, délivré par un organisme certificateur indépendant, qui atteste de la qualité de sa gouvernance, de sa gestion financière transparente et de l'efficacité de son action.

# Chiffres clés et organisation

## Chiffres clés de la Fondation Terre Solidaire :

Date de création : 2016
50 projets soutenus en 3 ans, dont 17 en France et 33 à l'international
20 associations partenaires
1 200 000 € de subvention accordés
1 500 donateurs et mécènes
5 fondations abritées
16 000 abonnés Facebook

## Organisation :

Le Conseil d'administration de la Fondation Terre Solidaire, composé de 12 membres bénévoles, se réunit, au minimum, quatre fois par an. Il définit la stratégie et en contrôle sa mise en œuvre, valide les soutiens aux projets, se prononce sur les fondations à abriter, vote le budget et arrête les comptes annuels. Un commissaire du Gouvernement, désigné par le Ministère de l'Intérieur, assiste aux séances et veille au respect des statuts et du caractère d'utilité publique de l'activité de la fondation.

Quatre membres issus de ce conseil d'administration forment le bureau qui prépare et exécute les orientations décidées (Président : Pierre Yves Crochet-Damais, vice-présidente : Lydie Bonnet-Semelin, trésorier : Claude Sourice, secrétaire : Charles-Louis Vier)

Le fonctionnement opérationnel de la fondation, les relations avec les porteurs de projets, les fondations sous égide et la levée de fonds sont assurés par Philippe Mayol, directeur général, et Anne-Isabelle Dauça, responsable développement.

Parallèlement, des comités de surveillance (audit, charte de déontologie, mécénat et gestion d'actifs) ont été mis en place pour prévenir d'éventuels conflits d'intérêt et de risques opérationnels, garantissant le respect des donateurs.

**La Charte de Déontologie Fondation Terre Solidaire**
Elle fixe les principes qui guident les choix de la fondation, garantissant une cohérence entre ses actions, ses valeurs et sa mission sociale. La Fondation Terre Solidaire s'engage notamment à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ; à maintenir une relation de partenariat fondée sur le respect, l'écoute et le dialogue ; à assurer une gouvernance désintéressée et une gestion financière basée sur l'éthique, la transparence, la rigueur et l'efficacité ; une sobriété et une responsabilité environnementale à tous les niveaux de son organisation. La fondation est en particulier attentive à ne pas recevoir d'argent provenant d'industries et d'activités qui ne s'inscrivent pas dans les principes figurant dans la Charte de Déontologie.

# La Fondation Terre Solidaire : acteur du financement de la transition

## Zoom sur le FCP « Transition pour le climat », un produit d'épargne solidaire en faveur de la transition écologique, économique et sociale.

Depuis sa création, la Fondation Terre Solidaire a accordé, en trois ans, plus d'un million d'euros de subventions grâce au soutien de près de 1 500 donateurs et mécènes.

Au-delà des campagnes de collecte de fonds que la fondation mène et des dons qu'elle reçoit, elle entend élargir ses apports financiers pour fortifier les projets soutenus. Dans cette optique, elle souhaite sensibiliser les citoyens en mesure d'épargner, d'opter pour un investissement socialement responsable, ajoutant ainsi une dimension éthique à un placement traditionnel. Elle a ainsi développé, en partenariat avec le Crédit Coopératif, un produit d'épargne solidaire, sous la forme d'un Fonds commun de placement (FCP), pour contribuer au financement de la transition.

## Techniquement comment marche ce FCP ?

L'épargne solidaire a pour but d'investir dans des opérations ayant une utilité sociale ou environnementale et permet ainsi de faire fructifier son argent tout en participant aux enjeux de la collectivité, y ajoutant une dimension "éthique" par rapport à des placements traditionnels.

Le FCP de la Fondation Terre Solidaire, baptisé « Transition pour le climat », investit dans des entreprises et des projets écoresponsables et solidaires, répondant aux enjeux du développement durable. Il exclut, de fait, tout secteur lié à l'extraction et l'exploitation des combustibles fossiles, à la filière nucléaire, ou encore à l'incinération des déchets.

Le FCP est géré par Ecofi Investissements, la société de gestion du Groupe Crédit Coopératif. La durée de placement recommandée est de 5 ans. La valeur initiale de la part est de 150 €. Aucune commission de souscription, ni de rachat. Les frais de gestion sont de 2 % TTC.

En reversant les revenus annuels issus de l'épargne, dans la limite des 50 %, sous forme de dons, pour soutenir les actions de Fondation Terre Solidaire, le contribuable peut déduire 66% de son impôt sur le revenu, dans la limite de 20% du revenu net imposable.

Le FCP « Transition pour le climat » est en cours de certification par Finansol qui distingue les placements solidaires et garantit aux épargnants une contribution au financement d'activités génératrices d'utilité sociale. Il sera également, courant 2019, labellisé TEEC (Transition Energétique et Ecologique pour le Climat), certifiant l'orientation des investissements vers le financement de la transition écologique et énergétique.

# Des projets innovants et engagés… Focus

La Fondation Terre Solidaire et ses partenaires sont convaincus qu'il est possible, par des démarches collectives et citoyennes, d'inverser la spirale des crises écologiques, économiques et sociales. Pour mener à bien cette ambition, la fondation s'est impliquée depuis trois ans, date de sa création, dans 50 projets en France comme à l'étranger, qui, à leur échelle, représentent de véritables alternatives pour produire, consommer et vivre autrement.

## Projet R-URBAN (France) : Promouvoir et développer une agriculture urbaine.

Anticipant la ville du futur, le programme R-Urban, initié par l'association Atelier Architecture Autogérée, a pour fondement la mise en place, dans des quartiers dits « populaires », d'un réseau citoyen, entre voisins, qui privilégie les circuits courts, écologiques, économiques, sociaux et culturels. Il vise, notamment, à promouvoir le développement d'une agriculture participative et urbaine.

© AAA

Les premières pierres du projet R-Urban ont été posées en 2013 à Colombes, dans les Hauts-de-Seine, mettant en place, au fil du temps, une ferme urbaine, des jardins partagés, des espaces de recyclage, compostage et récupération des eaux de pluie, des ateliers pédagogiques et culturels, etc. Nombreux citadins, curieux et soucieux de la transition, découvrent et participent ainsi à de nouvelles formes de production, de consommation et de vivre ensemble.

Depuis, le programme s'est développé à Bagneux et Gennevilliers et entend poursuivre son émancipation, au-delà du Grand Paris et des territoires franciliens, vers d'autres villes en région. Des échanges sont aussi en cours avec des porteurs de projets similaires à l'échelle européenne.

Plusieurs études s'accordent et constatent que la croissance démographique converge vers une accélération de l'urbanisation. Soucieuse du précepte savoir anticiper et s'adapter, la Fondation Terre Solidaire, convaincue de la capacité d'un individu ou d'un système à surmonter les défis de la ville de demain, voit dans les démarches de R-Urban un programme, non seulement ambitieux, mais réellement constructif. C'est pourquoi, elle s'est engagée à soutenir financièrement le déploiement de nouvelles unités issues de ce concept dont la dynamique s'inscrit pleinement dans les fondamentaux d'une économie durable et citoyenne telle que la fondation la conçoit.

Fin 2017, R-Urban a reçu le Prix Européen de l'Innovation Politique dans la catégorie « écologie »

**Témoignage : Pascaline Omei, habitante de Colombes (Hauts-de-Seine)**
"*A Colombes où j'habite, le programme R-Urban a déployé l'AgroCité, une ferme urbaine. Dans cet environnement tellement urbanisé, elle a permis un retour aux sources et a donné à partager non seulement avec mes voisins mais surtout avec mes enfants pour qu'ils aient une autre façon de vivre la ville, comme un poumon de nature au milieu du bitume* »

*En savoir plus : https://fondation-terresolidaire.org/s-engager/r-urban/*

## Projet RENETA (France) : Faciliter l'installation de jeunes agriculteurs tout en favorisant une agriculture durable par la réappropriation des savoirs locaux

© ANTEALE Photographe
A Petits PAS

RENETA, c'est sous cet acronyme qu'intervient le Réseau national des espaces test agricoles. Il a pour objet de favoriser l'installation d'une agriculture collective et locale qui valorise des pratiques respectueuses de l'environnement et des personnes.

Le collectif a toujours existé en agriculture (entraide pendant les moissons, partage des outils, création de coopératives, etc.) mais cet aspect communautaire, peut-être confronté aux enjeux de la mondialisation, s'est délité au fil des années. Aujourd'hui, comme une prise de conscience, nombreux agriculteurs (plus particulièrement les jeunes, mais pas que !) entendent retrouver cet aspect collaboratif. S'il permet, sur le plan entrepreneurial, de limiter les investissements et réduire les risques, il va au-delà pour redonner sa valeur au partage d'expériences et à la réappropriation des savoirs locaux.

© CODAH

Mais le collectif n'est pas toujours évident à mettre en place. C'est là que le RENETA intervient en accompagnant les porteurs de projet vers la création d'un espace test agricole et en développant à leur attention des outils pour faciliter leur installation. Cette phase va permettre d'éprouver, en conditions réelles, la faisabilité et la viabilité du projet.

La Fondation Terre Solidaire soutient le projet RENETA car au-delà de la démarche d'accompagnement par la mise en place de « couveuses », il prône un retour vers une agriculture écologique et une production alimentaire locale et bio, des enjeux qui sont au cœur de la transition telle qu'envisagée par la fondation.

Grâce à l'appui de la fondation, le réseau a pu renforcer et développer encore plus les échanges de pratiques entre membres permettant de mieux identifier les difficultés rencontrées mais surtout les facteurs de réussite.

Aujourd'hui, le RENETA ce sont 78 espaces-test en activité et 200 personnes bénéficiaires chaque année.

**Témoignage : Nicolas Rigaudière et Hélène sa compagne, maraîchers à Gaillac (Tarn)**
*« Un agriculteur est très isolé et travaille énormément. À plusieurs, on rompt l'isolement. Avec l'expérience de l'espace-test, on sent la force du collectif. La phase d'apprentissage est accélérée. On apprend des autres, de leurs erreurs et de leurs bonnes pratiques. »*

*En savoir plus : https://fondation-terresolidaire.org/s-engager/reneta/*

## Projet Energie Partagée (France) : Développer l'énergie renouvelable par et pour les citoyens

Parce que les défis de demain doivent être relevés aujourd'hui, des politiques énergétiques sont mises en place partout en France, en Europe et dans le monde, à plus ou moins grande échelle, pour répondre à l'urgence d'une sortie des énergies fossiles et contribuer à la résolution des problèmes environnementaux.

© EPV

C'est dans cette optique que le mouvement « Energie Partagée » s'est constitué. Il regroupe des associations, des institutions et des citoyens convaincus que, pour rompre la dépendance énergétique, il est essentiel de repenser la chaîne de fourniture d'électricité à l'échelle des territoires et de développer des unités de production et de distribution écoresponsables pour répondre aux besoins de consommation locaux. Mais au-delà d'initiatives régionales, le mouvement entend sensibiliser les français et fédérer les acteurs et porteurs de projets pour faire changer la politique énergétique et essaimer le concept au niveau national.

Créé en 2010, l'association « Energie Partagée » a réussi à mobiliser plus de 5 200 actionnaires citoyens qui ont investi près de 17 millions d'euros dans près de 300 projets éoliens, solaires, mais aussi de méthanisation, des centrales micro-hydrauliques ou encore des chaufferies au bois.

L'ancrage territorial, la participation des citoyens, l'exigence écologique et la démarche non spéculative sont des aspects essentiels pour la Fondation Terre Solidaire qui y voit une nouvelle façon de penser la production d'énergie. C'est pourquoi la fondation soutient Energie Partagée. En 2018, elle a notamment contribué au financement de la création d'un observatoire spécifique qui donne des indicateurs sur l'apport de l'énergie durable et citoyenne du programme : recensement des projets sur une carte interactive, tableau de bord des retombées économiques, de la réduction des consommations d'énergie, des emplois générés, etc.

**Témoignage : Michel Leclercq, initiateur de Bégawatts, administrateur d'Energie Partagée**

*« Au-delà de la production d'énergie, la dynamique citoyenne autour du parc éolien de Bégannes est un formidable créateur de lien social sur le territoire, et de sensibilisation des habitants à l'énergie. Et nombre d'autres projets citoyens ont été directement inspirés par notre aventure ! »*

*En savoir plus : https://fondation-terresolidaire.org/s-engager/energie-partagee/*

## Projet APROSSA (Burkina Faso) : Répondre à la problématique alimentaire en fertilisant les sols grâce à l'agro-écologie.

En Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso doit faire face à des zones arides de plus en plus étendues, rendant plus compliquées la fertilisation des sols et la culture des céréales traditionnelles. Les conséquences en termes de malnutrition et de pauvreté parmi ses habitants sont indéniables.

Plutôt que de subir le changement climatique, des initiatives voient le jour. L'une d'elle, soutenue par l'association APROSSA*, vise à avoir recours à une végétation naturellement plus adaptée à la sécheresse. La démarche est partie d'une réflexion agro-écologique autour du moringa. Cet arbre, à la croissance rapide, a un très faible besoin en eau et est particulièrement adapté aux régions arides. De plus il possède de nombreuses vertus agronomiques (fertilisation des sols, rétention d'eau) mais aussi nutritionnelles (ses feuilles regorgent de protéines, vitamines et minéraux).

Accompagnée par l'association APROSSA, une communauté locale de paysans de la région de Dori a créé un champ expérimental alternant le moringa et les arbres fruitiers. La démarche s'avère concluante. La plante se développe rapidement et fait son office de rétention d'humidité dans le sol, permettant un meilleur développement de la culture maraichère. Outre l'amélioration des sols, des rendements agricoles et des ressources alimentaires, ce projet apporte des revenus supplémentaires aux habitants des villages alentours.

La Fondation Terre Solidaire, qui s'implique au-delà des frontières de l'hexagone, s'est engagée pour soutenir cette initiative. Ce projet qui a su se réapproprier des pratiques traditionnelles, utilisant les spécificités naturelles des espèces végétales pour remédier aux problèmes de malnutrition et de pauvreté, tout en protégeant l'environnement, s'inscrit pleinement dans les valeurs de la fondation.

**Témoignage : Amadou Diallo, animateur technique pour l'association APROSSA**
*« Face au changement climatique, une transition est nécessaire. Et pour nous, la transition c'est la valorisation et l'adaptation de pratiques traditionnelles pour redécouvrir leurs potentialités et les améliorer pour faire face au contexte actuel. »*

* APROSSA : Association pour la Promotion de la Sécurité et de la Souveraineté Alimentaire au Burkina

*En savoir plus : https://fondation-terresolidaire.org/lagroecologie-au-burkina-faso-rencontre-avec-amadou-diallo/*